

Booster #7, c'est parti. Trois nouveaux groupes haut-normands vont bénéficier de ce dispositif qui a montré son efficacité.

Un rappel. Booster, c'est quoi ? C'est un accompagnement d'artistes en voie de professionnalisation sur une durée de trois ans. « *C'est le rôle de la Région* », a rappelé Nicolas Mayer-Rossignol, président du conseil régional de Haute-Normandie. Il est financé par la Région et porté par le Réseau des musiques actuelles de Normandie. Chaque année, trois nouveaux groupes, sélectionnés selon des critères très précis, trouve un parrain (un directeur de salles), reçoit une enveloppe de 10 000 €, rencontre des professionnels et associations de la filière des musiques actuelles

Les lauréats. Les précédentes éditions de Booster montrent un bilan positif du dispositif. Certes tous les groupes qui ont obtenu Booster n'ont pas toujours suivi la voie de la professionnalisation et ont mis fin à leur aventure. Néanmoins, [Élisa Jo](#) travaille sur de nouvelles compositions. [Christine](#) a conçu un nouveau live et prévoit la sortie d'un nouvel album au début de l'année 2016. [You Said Strange](#) continue de tourner. [Lascaux](#), [Darko](#) composent de nouveaux titres. [Marst](#) et [Korgbrain](#) doivent rapidement publier un nouveau disque. Enfin, [Nord](#) qui promène ses ballades mélancoliques a signé dans une maison de disques et trouvé un tourneur grâce à Booster.

Un exemple de parcours. Tallisker a décroché le Booster #6. « *Comme je suis toute seule dans ce projet, Booster m'a donné un coup de pouce et a permis de donner une dimension plus professionnelle à ce que je propose. Un concert en amateur s'est transformé en un vrai spectacle. Et ce n'est pas rien* ». Tallisker a sorti un nouveau clip sur le titre *Granite*, « *le titre le plus évident et aussi le plus visuel* ». « C'est le premier clip professionnel tourné avec une vraie équipe de tournage » installée à Huelgoat dans le Finistère. « *La Bretagne, c'est magique. C'est l'enfance* ». Prochaines étapes : la sortie d'un deuxième EP qui sera « *la bande son d'un documentaire sur les personnes qui ont décidé d'aller habiter en Ecosse. C'est quatre portraits filmés par Thomas Halkin. Ce sera un album plus instrumental, plus atmosphérique* ». Pour l'album, il faudra attendre 2016.

Un réseau. [RMAHN](#) devient [RMAN](#), réseau des musiques actuelles en Normandie, « *un réseau solidaire qui va travailler sur un territoire plus grand et avec un panel d'artistes plus important* », remarque Jean-Christophe Aplincourt, directeur du [106](#). Dans le cadre de la fusion des deux régions, RMAN travaille avec l'Agence régionale des musiques en Basse-Normandie. Les deux structures sont complémentaires puisque la première réunit des acteurs professionnels travaillant avec les artistes et la seconde est dédiée à la promotion de la musique auprès des publics. En 2017, il y aura un dispositif Booster commun à toute la région Normandie.

Les dates

- Le dossier Booster est disponible sur www.reseau-rman.com et doit être rempli et envoyé avant le 20 novembre à RMAN, 20, rue Alsace-Lorraine, 76000 Rouen.
- Un jury régional sélectionne une première fois 10 groupes mardi 1^{er} décembre
- Un jury national choisit les trois lauréats Booster lundi 11 et mardi 12 janvier